

vivre · découvrir
investir · participer

Rivière-
du-Loup



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les bureaux de la Ville en mode estival

Rivière-du-Loup, le 27 mai 2024 – Afin de mieux s’adapter à la réalité des citoyens et du personnel, l’ensemble des bureaux administratifs de la Ville de Rivière-du-Loup et de la cour municipale passe à l’horaire saisonnier.

Ce mode estival se traduit par une ouverture étendue du lundi au jeudi, en début et fin de journée, et une fermeture à compter de 12 h le vendredi. Le nombre hebdomadaire d’heures d’ouverture pour servir les citoyens demeure toutefois le même.

Horaire saisonnier

27 mai au 11 octobre 2024

Lundi au jeudi	8 h - 12 h 13 h - 16 h 45
Vendredi	8 h - 12 h

L’horaire habituel sera de retour cet automne, après l’Action de grâce.

- 30 -

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714